

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 23 janvier 1857](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 23 janvier 1857

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bocquet](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 janvier 1857](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméAu sujet de l'emploi de Bocquet, voyageur de commerce. Brullé a écrit à Godin le 14 janvier 1857 que Bocquet peut utilement faire les voyages en Belgique. Godin avait pensé qu'il pouvait faire des voyages en France une partie de l'année

mais il n'aurait pas assez d'occupation car deux voyageurs de commerce y travaillent déjà. Brullé a évoqué une personne qui pourrait faire les voyages en Belgique : Godin laisse Brullé décider ce qui convient le mieux. Sur la santé de Godin : « L'état de ma santé ne peut pas permettre d'inquiétude quoique je sois presque toujours souffrant. » Godin signale enfin à Brullé que Bocquet a rectifié à la baisse le compte de ses voyages.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 77/80 ».

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Bocquet \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Belgique](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bocquet

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Quincaillier à Guise (Aisne) au début du XXe siècle.

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (79r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

77
80

Le 29 Janvier 1833 79

Monsieur le Comte de Brühl

J'ai l'honneur de vous adresser en ce jour un
 certain nombre de livres de la bibliothèque de
 la Cour de Cassation que vous m'avez fait
 acheter par votre agent pour servir de
 bibliothèque à votre bibliothèque particulière
 et pour servir de bibliothèque à votre
 bibliothèque particulière. J'ai l'honneur de
 vous adresser en ce jour un certain nombre
 de livres de la bibliothèque de la Cour de
 Cassation que vous m'avez fait acheter par
 votre agent pour servir de bibliothèque à
 votre bibliothèque particulière et pour servir
 de bibliothèque à votre bibliothèque particulière.
 J'ai l'honneur de vous adresser en ce jour
 un certain nombre de livres de la bibliothèque
 de la Cour de Cassation que vous m'avez
 fait acheter par votre agent pour servir de
 bibliothèque à votre bibliothèque particulière
 et pour servir de bibliothèque à votre
 bibliothèque particulière.

J'ai l'honneur de vous adresser en ce jour
 un certain nombre de livres de la bibliothèque
 de la Cour de Cassation que vous m'avez
 fait acheter par votre agent pour servir de
 bibliothèque à votre bibliothèque particulière
 et pour servir de bibliothèque à votre
 bibliothèque particulière.

Boulay